

IMPORTANT
À l'attention des
parents d'élèves

Objet : Les conditions de réouverture des écoles

Madame, Monsieur, Chers parents,

Suite à l'allocution du Président de la République et après 8 semaines de confinement, toutes les écoles de notre ville peuvent réouvrir dès le jeudi 14 mai dans le strict respect du « protocole sanitaire », édicté par l'État, pour les familles ayant fait le choix du retour en classe de leur enfant.

Ce protocole sanitaire communiqué le 3 mai que vous trouverez en pièce-jointe, repose sur cinq grands principes :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels plusieurs fois par jour
- L'information, la communication et la formation de toute la communauté éducative

Cette reprise des écoles s'effectue selon l'organisation retenue par l'Education nationale à laquelle les communes doivent s'adapter. Elle définit les capacités maximales d'accueil et la liste des élèves qui seront admis en priorité selon ses critères. Les enseignants présents assurent le temps en classe par groupe de 6 à 8 élèves maximum en maternelle et de 10 à 12 élèves en élémentaire.

Dans ces conditions, à Ris-Orangis, nous avons mis tout en œuvre pour optimiser la reprise des temps périscolaires et apporter toutes les mesures sanitaires nécessaires à la protection de nos jeunes rissoises et rissois, enseignants et personnels municipaux.

La Municipalité rouvrira ainsi, dès le jeudi 14 mai, tous les services habituels offerts aux Rissois, de façon adaptée à la situation :

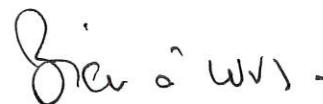
- Accueils du matin et du soir dans chaque école avec du personnel formé et diplômé,
- Restauration avec des plateaux repas servis dans la classe et sous la surveillance d'un adulte encadrant (animateurs, atsem, enseignants...)
- Activités éducatives du mercredi matin proposées dans les écoles de regroupement (Guerton, Derrida, Moulin à Vent, Ferme du Temple),
- Accueils de loisirs du mercredi après-midi organisés dans les écoles pour éviter les déplacements en bus.

Dans chaque classe occupée, tout le matériel sanitaire sera mis à disposition des enseignants, des élèves et des personnels de la collectivité : gel hydro-alcoolique, gants, sprays désinfectants. Des masques seront également mis à disposition des personnels communaux, les enseignants étant dotés par l'Education nationale. Dans les toilettes, du savon et des essuie-mains ont été commandés en quantité afin d'assurer un approvisionnement continu.

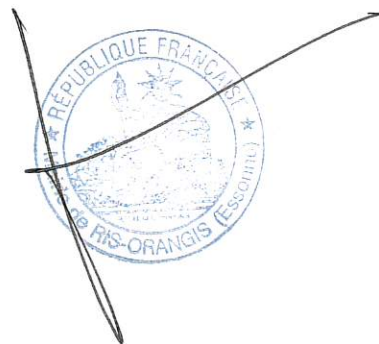
Dans chaque école, des équipes dédiées de personnels d'entretien ont été constituées et travailleront, en roulement, tout au long de la journée de 7h à 19h afin d'assurer le multi-nettoyage des locaux et de toutes les surfaces (tables, chaises, poignées de portes) ainsi que des sanitaires qui seront entretenus après chaque passage aux WC.

Autant que de besoin, ma directrice de Cabinet, Madame Estelle POLY (e.poly@ville-ris-orangis.fr) et votre interlocutrice au service Scolaire, Madame Sophie KELKOULA (s.kelkoula@ville-ris-orangis.fr) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Prenez bien soin de vous.



Stéphane RAFFALLI
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental
de l'Essonne



Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr